

HAUTE-GARONNE

**Date de convocation :**  
**09 novembre 2017**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°11-10

Jardins Partagés  
Construction d'une cabane  
en bois

-  
Engagement de dépenses

L'an deux mille dix-sept et le 20 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Présents :** MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, M. ROUCH.

**Absents excusés :**  
M. AMOUROUX (proc à M. PIZZATO)  
Mme CAHUZAC (proc à M. RAMEAU)

**Absente :** Mme TONELLO

Madame Rosanna DALLA-ZANNA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise en place de « jardins partagés » sur la commune. Ce dispositif est un succès et d'autres emplacements ont été réservés.

Monsieur le Maire propose de les équiper d'une cabane double supplémentaire. Un devis a été demandé à Monsieur Christophe REY, menuisier à ESTADENS, qui propose la construction et la pose d'une cabane bois « double » sur plancher bois pour un montant total HT de 3 894 €.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

### DECIDE

- de construire 1 cabane bois « double » pour les jardins partagés ;
- de confier la réalisation de ces travaux à Monsieur Christophe REY, menuisier à ESTADENS (31160), pour un montant total HT de 3 894 € ;
- d'imputer la dépense au chapitre 23 du Budget 2017 ;

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **23 novembre 2017**

Pour copie conforme,

En Mairie, le **22 novembre 2017**

Le Maire,  
C. SANS

